



COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 12 JUIN 2001

(2000-2001)

LE 26 JUIN 2001

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 26 JUIN 2001 À 18 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-
HUOT, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant des parents
(primaire)

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de
l'information

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

À 18 h 50,

C.E.-0230a-06-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que la séance ordinaire du comité exécutif du 12 juin 2001, ajournée au 26 juin 2001,
se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-02030b-06-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :



No de résolution
ou annotation

- 5.00 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**
- 6.00 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 6.01 Assurances - Autorisation de signature (suite à l'adjudication de contrat)
 - 6.02 Demande de servitude par la Ville de Saint-Constant
- 10.00 **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 Service d'encaissement des taxes scolaires
- 11.00 **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 EFPC : soutien à l'informatique - travaux de ventilation, plomberie et électricité : octroi(s) de contrat(s)
 - 11.02 École Saint-Michel-Archange : réfection structurale des planchers : octroi de contrat
 - 11.03 École Saint-Marc : réfection d'asphalte - octroi de contrat
 - 11.04 EFPC : agrandissement - approbation des plans et devis

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.00 **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**
- 6.00 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 6.01 **ASSURANCES - AUTORISATION DE SIGNATURE (SUITE À L'ADJUDICATION DU CONTRAT)**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Provost-Huot, commissaire, que **monsieur Denis Hudon**, coordonnateur aux Services auxiliaires et responsable du dossier des assurances, soit autorisé, suite à l'adjudication du contrat, à signer tous les documents afférents pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
 - 6.02 **DEMANDE DE SERVITUDE PAR LA VILLE DE SAINT-CONSTANT**

Le directeur général adjoint fait état de la demande de servitude par la Ville de Saint-Constant et des négociations à venir afin d'augmenter la sécurité des élèves compte tenu de l'arrivée d'une nouvelle garderie près de l'école de l'Aquarelle, du stationnement incitatif pour les usagers du transport en commun, etc.
 - 10.00 **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 **SERVICE D'ENCAISSEMENT DES TAXES SCOLAIRES**

À titre d'information, il est mentionné par le directeur du Service des ressources financières que les services de la Banque Nationale de Longueuil sont retenus pour les services d'encaissement des taxes scolaires et ce, au coût de 20 797,65 \$
 - 11.00 **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 **EFPC : SOUTIEN À L'INFORMATIQUE - TRAVAUX DE VENTILATION, PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ : OCTROI(S) DE CONTRAT(S)**

Le directeur du Service des ressources matérielles informe les membres du comité exécutif qu'il n'a pas reçu les soumissions demandées et que le processus devra suivre son cours pour une autre période.



C.E.-02032-06-01
No de résolution
ou annotation

11.02 ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE : RÉFECTION STRUCTURALE DES PLANCHERS : OCTROI DE CONTRAT

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de **Les Constructions Richard Haineault inc.** pour les travaux de réfection structurale des planchers à l'école Saint-Michel-Archange au coût de 102 397,24 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02033-06-01

11.03 ÉCOLE SAINT-MARC : RÉFECTION D'ASPHALTE - OCTROI DE CONTRAT

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de **PAVAGES MCM** pour les travaux de réfection d'asphalte à l'école Saint-Marc au coût de 62 974 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02034-06-01

11.04 EFPC : AGRANDISSEMENT - APPROBATION DES PLANS ET DEVIS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

d'approuver les plans et devis pour l'agrandissement (secteur charpenterie-menuiserie) de l'école de formation professionnelle de Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

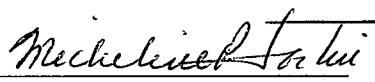
C.E.-02035-06-01

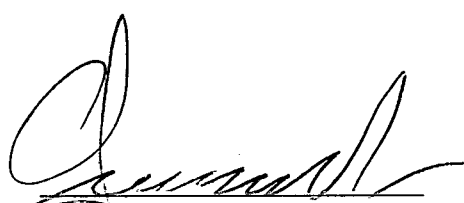
À 19 h 02,

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Provost-Huot, commissaire,

que la séance ajournée du 26 juin 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général